

Revendic'ation 78

Les luttes d'aujourd'hui ... préparent celles de demain !

Malgré le contexte actuel rendant difficile l'activité syndicale habituelle, c'est-à-dire celle au plus près des salariés, notamment ceux en télétravail, confinement ou chômage partiel, notre activité doit continuer. Certes, le rapport de force est souvent affaibli, faute de pouvoir réunir les collègues, et le rapport institutionnel rarement en faveur des élus CGT compte tenu de notre représentativité syndicale, mais **nous pouvons obtenir des avancées pour nos collègues et les prestataires / sous-traitants de site.**

Ainsi, **au musée national d'histoire naturelle**, un salariée devait être embauchée en CDI à compter du 1er avril (contrat signé dès février compte tenu du fait que la salariée devait démissionner de son précédent emploi). Alors que la direction du musée refuse depuis le début du confinement toute embauche en CDD ou CDI, même celles prévues, **la CGT a pu obtenir l'embauche de cette personne.** Information officielle de la direction « *après de nombreux échanges internes, nous sommes collectivement convenus, de trouver une issue positive à ce dossier individuel. L'intéressée sera payée dès le mois d'avril* » Belle victoire contre la précarité !

A **EDF R et D à Chatou**, les élus CGT ont obtenu que les personnels de ménage et de gardiennage disposent de masques après avoir constaté sur place que ce n'était pas le cas. Idem au **SIAAP ou sur certains sites SNCF** où la CGT est intervenue auprès d'entreprises extérieures qui obligeaient leurs agents à travailler sans protection ! **La protection de la santé des travailleurs est également possible pour les sous-traitant ou prestataires !**

A **Ariane les Mureaux, un Danger Grave et Imminents** des élus CGT a permis une meilleure protection des salariés obligés de travailler, même si les mesures prises sont loin d'être satisfaisantes !

Un travail de recensement au plus près du terrain permettant d'interpeller précisément les représentants de l'Etat et du patronat !!!

Demande de remontées d'informations par mail ou téléphone, questionnaire en ligne de l'UD CGT, numéro vert URIF, toutes ces informations permettent à l'UD d'être précis dans nos demandes auprès du préfet et d'obtenir des avancées pour les salariés. C'est aussi utile pour les syndicats du même secteur ;-)



UNION DEPARTEMENTALE DES YVELINES

24, Rue Jean Jaurès - 78190 TRAPPES

ud78@cgt.fr



L'appel des salarié-e-s des EHPAD :

« à ce rythme [...] on va rester sur le carreau » !

L'UD a lancé un questionnaire aux syndiqués, qui est accessible ici : <https://framaforms.org/conditions-de-travail-en-periodede-covid-19-1585059166>

Plus de 100 réponses à ce jour, n'hésitez pas à continuer à le remplir et le faire remplir par nos syndiqués.



Plus de 100 appels en 2 jours. Ce numéro est accessible pour tous les salariés, syndiqués ou non, alors n'hésitez pas à le faire circuler !

La régression sociale ne se négocie pas !

Avec les ordonnances dérogatoire, l'heure est à la « négociation », terme technique utilisé pour ne pas dire « l'imposition » de mesures dont les salariés en sont les premières victimes : Diminution de la durée du travail, modification des horaires de travail, imposition de congés payés, etc..... L'UIMM, l'organisation patronale de la métallurgie a conclu le 3 avril un accord de branche (supplétif à l'accord d'entreprise), non signé par la CGT, sur les congés payés et le chômage partiel. Dès le lendemain, les employeur de la métallurgie du département se sont engouffrés pour « négocier » des accords d'entreprises, non signés par la CGT souvent signés par des syndicats majoritaires, remettant en cause les congés payés posés, notamment sur la période estivale, la mise en congé sans accord du salarié dans cette période, et parfois, le paiement du chômage partiel à 100 % en contrepartie de « don imposé » de congés payés. Système vicieux qui au nom de la « solidarité » conduit à ce que les salariés eux-mêmes payent leur propre complément de salaire en cas de chômage partiel et risquent de les conduire à vouloir reprendre rapidement le travail, et donc vouloir prendre des risques pour leur santé, afin de ne pas perdre trop de congés payés !!!

Rien n'est perdu, **la CGT du SIAAP a pu s'opposer à l'imposition de prise de 6 jours de congés d'office** (même si la direction souhaite maintenant en imposer 5), celle de la communauté urbaine de GPSO, comme beaucoup de syndicats, bataille également.

Au retour des bénéfiques dans les entreprises, l'heure sera pour les salariés à réclamer notre rémunération et congés volés !

Préparons le ou les jours d'après ...

Après la publication de la tribune unitaire de 18 associations et organisations syndicales « Pour que le jour d'après soit en rupture avec le désordre néolibéral », la confédération et les autres associations, ont lancé une pétition nationale qui a vocation à être déployée et relayée partout pour défendre des mesures urgentes et de plus long terme, porteuses de profonds changements politiques.

Signer c'est déjà participer à la mobilisation du plus grand nombre qui sera nécessaire pour porter nos propositions de transformation de la société. Le nombre total de signataires sera calculé, en temps réel, sur les sites internet de toutes les organisations qui hébergent la pétition. .

Les circonstances actuelles rendent difficiles l'utilisation de supports classiques pour aller au contact des salarié-es, des retraité-es, des jeunes ou des précaires. Cela ne doit pas nous empêcher de la porter en utilisant les mails, les sites, les réseaux sociaux même les sms et inciter au minima les syndiqués de la cgt à s'exprimer.

L'objectif est de la rendre virale, incontournable. Elle constitue un élément essentiel de la mobilisation dans la période

<https://www.cgt.fr/actualites/europe/mobilisation-plus-jamais-ca-construisons-ensemble-le-jour-dapres>

... Gagnons la bataille des idées

Applaudissements aux fenêtres à 20 heures, messages aux balcons, autant de signes et de soutiens aux travailleurs de la santé ou des salariés des activités essentielles.



Profitons-en pour afficher nos revendications et continuer la bataille des idées, les médias nous rendant inaudible en cette période.



Envoyez vos photos à ud78@cgt.fr. Elles sont publiées tous les jours à 20h sur la page facebook de l'Union Régionale CGT Ile de France (@urifcgt).

PLUS JAMAIS ÇA
CONSTRUISONS ENSEMBLE LE JOUR D'APRÈS

URGENCE :
L'arrêt
immédiat des
activités non
indispensables

**CONSTRUIRE
L'AVENIR :**
Un plan de
développement
de tous les
services publics

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION

Restons en contact, maintenons les liens et notre activité syndicale !

Envoyez les informations sur la situation dans vos entreprises et services à ud78@cgt.fr

Consultez, partagez et invitez vos contacts à aimer la page facebook de l'UD : [@udcgt78](https://www.facebook.com/udcgt78)